

L'EXPRESSO

SALUTATIONS

- À la fin de cette année scolaire exigeante, nous vous saluons bien bas, camarades profs de Montmorency, qui avez travaillé d'arrache-pied pour offrir aux étudiantes et aux étudiants une éducation collégiale de la plus haute qualité possible et du soutien moral, tout en devant organiser vos vies personnelles, qui ont parfois été, passagèrement ou plus durablement, considérablement chamboulées par la pandémie. Vos efforts et votre fatigue ont montré, encore une fois, que vous tenez votre métier et ses effets en haute estime.
- Nous adressons aussi nos plus sincères remerciements à toutes les collègues et à tous les collègues qui nous ont offert, en diverses circonstances, leur aide, leur soutien, leurs conseils ou les leçons de leur expérience. Il s'agit d'une richesse inestimable, que de travailler au sein d'un groupe de personnes qui compte en ses rangs des spécialistes en toutes sortes de domaines, spécialement ceux du partage, de la solidarité et de la bienveillance.
- Nous vous souhaitons des vacances joyeuses et régénérantes, remplies d'expériences enrichissantes, de rires et de paix, et nous vous disons à la prochaine !

Les membres du Comité exécutif

BILAN DE L'EXÉCUTIF 2020-2021

Vous trouverez dans les lignes qui suivent le bilan annuel des activités du comité exécutif pour l'année 2020-2021. Chaque année, le bilan permet de voir tout le dynamisme du syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Montmorency (SEECM).

Comité exécutif

Consécutivement aux départs de David Lamontagne et de Julie Lecomte, la session d'automne 2020 a vu l'arrivée à l'exécutif de Jean-Philippe Martel, du Département de français et de littérature, au poste de conseiller à l'application de la convention collective, et d'Amélie Therrien, du Département d'éducation physique, au poste de conseillère à l'information et à la mobilisation. Puis, Benjamin Gagnon, du Département de techniques administratives, a remplacé Sylvie Allard à la trésorerie à partir de janvier 2021. Lorsque Jean-François Gagnon a démissionné, en janvier 2021, pour se joindre au Service de l'organisation et du cheminement scolaires, les mandats au sein de l'exécutif ont été réorganisés : Josiane Nadeau est devenue présidente, Josée Chevalier, secrétaire générale, Yves Bégin, responsable de l'application de la convention collective, Amélie Therrien, responsable de l'information et de la mobilisation; Jean-Philippe Martel est demeuré conseiller à l'application de la convention collective et Benjamin Gagnon, trésorier; Pierre-David Gendron-Bouchard, du Département de français et de littérature, a intégré l'exécutif à titre de conseiller à l'information et à la mobilisation.

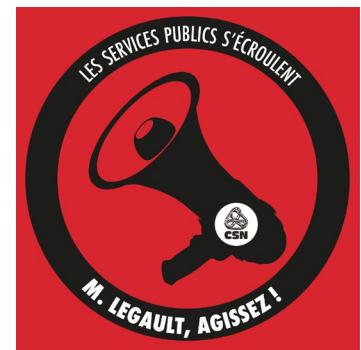
Cette année a été marquée par un surcroît de travail jamais vu par les membres les plus expérimenté·e·s de l'exécutif. La pandémie, les effets de celle-ci sur les conditions de travail des profs et les discussions avec les membres et avec les directions du Collège rendues nécessaires par les circonstances exceptionnelles ont bien sûr joué pour beaucoup dans cet état de fait, mais d'autres facteurs y ont aussi contribué, par exemple la consultation sur le plan stratégique et les discussions entourant le rapport sur l'inclusion. La négociation de notre convention collective, ainsi que l'organisation des deux journées de grève du mois de mai et de celle du mois de juin ont aussi mobilisé de l'énergie. En cette année occupée, le comité exécutif a continué de porter la voix de l'Assemblée générale (AG), d'accompagner les profs qui en ont eu besoin et de veiller au grain pour attirer l'attention des membres du SEECM sur les démarches et les enjeux susceptibles de les toucher. Le comité exécutif est particulièrement fier de l'entente sur la formation à distance signée à la session d'automne avec le Collège et de l'entente sur l'ouverture de postes sur les cours multidisciplinaires en Sciences humaines, signée à la session d'hiver.

INFO-MOB

Pour des raisons contextuelles évidentes liées à la pandémie de COVID-19, nous avons connu une année plutôt difficile en ce qui concerne l'information, la mobilisation et le militantisme. *L'Informo* a laissé sa place à des parutions plus fréquentes de *L'Expresso*. Quatorze numéros de *L'Expresso*, plus profus qu'à l'habitude, nous ont permis de garder un canal de communication avec les membres au courant de cette année. Pour compenser un tant soit peu, en pleine négociation de notre convention collective, la suspension des rencontres du comité d'information et de mobilisation, deux séances de travail *Ceci n'est pas une AG* ont été tenues avec les membres volontaires du syndicat. Ces rencontres ont permis de créer une équipe *Teams* par laquelle nous avons été en mesure de joindre rapidement les membres engagé·e·s dans la négociation et de proposer un plan local de mise en œuvre des moyens de pression graduels qui a été adopté à l'Assemblée générale du 9 mars 2021. Il s'en est notamment suivi la publication de cinq témoignages de professeur·e·s dans le cadre des capsules *Un·e prof en négo*, qui avaient pour but de sensibiliser les membres à différentes réalités et de rendre plus concrètes les demandes du cahier de négociation sectorielle, une conférence de Jean-Noël Grenier sur la mobilisation : *Le rapport de force face à l'État et les raisons de se mobiliser* et un numéro spécial de *L'Expresso* sur la négociation.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Cette année, il y a eu 18 assemblées générales en mode virtuel. Nous avons notamment appris que la situation se détériore à la Commission des études et au Comité des relations de travail. Nous avons également entre autres adopté des positions réclamant la possibilité, pour les professeur·e·s qui le souhaitent, d'exiger l'ouverture des caméras pendant les cours, élu des professeur·e·s pour nous représenter lors de la consultation sur le Plan stratégique et discuté de la pertinence d'ouvrir les Statuts du SEECM pour y inclure la notion de vote hors assemblée. Comme nous sommes toujours en période de négociation, celle-ci a bien entendu été au cœur de nos débats. Nous avons d'ailleurs adopté un mandat de grève de cinq jours, mais c'est sans conteste l'enseignement en temps de pandémie qui a été le sujet le plus vivement débattu.



Comités paritaires et syndicaux

Le 27 octobre dernier, considérant le surcroît de travail généré par la pandémie, le manque de ressources, de mesures concrètes et de soutien mis à la disposition des professeur·e·s par la direction du Collège et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi que l'importance de préserver la santé physique et psychologique de chacun et chacune, l'AG a voté la suspension des travaux de tous les comités, à l'exception des comités paritaires et syndicaux suivants: le Comité des relations de travail (CRT), la Commission des études (CÉ), le Comité santé et sécurité au travail (CSST), le Comité perfectionnement, le Comité surveillance des finances et le Conseil central du Montréal métropolitain.

Rappelons que les membres des différents comités ne faisant pas partie de l'exécutif syndical ne bénéficient d'aucune libération pour effectuer ce travail... Dans les circonstances, c'est d'autant plus méritoire!

COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL (RENCONTRES 604-619)

En 2020-2021, le Comité des relations de travail s'est réuni pas moins de seize fois.

Au cours de la dernière année, le CRT a donc poursuivi son travail de vigie, tant en ce qui concerne les projets de répartition que les conditions de travail des professeur·e·s de Montmorency. Parmi les dossiers les plus chauds, il faut bien sûr compter les impacts de la pandémie sur l'enseignement (en présence, à distance et hybride): les mesures sanitaires, les remplacements au premier jour de classe pour les cours en présence, les plafonds aux nombres d'étudiant·e·s par groupe sont autant de sujets qui ont été traités avec la partie patronale cette année. Entre le 15 décembre et le 15 janvier, trois rencontres ont également été consacrées à l'injection de ressources spéciales par le Ministère pour venir en aide aux professeur·e·s du réseau. À Montmorency seulement, c'est ainsi plus de 1,5 million de dollars qui a été ajouté à la masse salariale afin de libérer des professeur·e·s, de financer des projets pour venir en aide aux étudiant·e·s et de réduire le nombre d'étudiant·e·s par groupe.

Évidemment, tout ne s'est pas toujours fait facilement. D'abord, le départ de Jean-François Gagnon à la mi-année a imposé une réorganisation importante du travail à l'interne. Du côté patronal, malgré la bonne volonté de toutes et tous pour assurer un suivi harmonieux des dossiers, le départ de M. Louis-Charles Dufour-Grégoire et l'arrivée de Mme Sandra Chenel ont également produit un hiatus. Le CRT s'est aussi heurté aux limites de la partie patronale dans certains cas, notamment dans celui de la production de la tâche d'hiver, qui a connu des ratés importants, et dans celui des ressources consacrées aux EESH, où le manque de transparence du Collège est tel qu'il peut difficilement s'expliquer autrement que par une faute à cacher. Néanmoins, les parties ont réussi à s'entendre sur de nombreux aspects organisant les relations de travail. Enfin, le climat des rencontres est assez cordial pour imaginer que plusieurs dossiers pourront être réglés au cours de la prochaine année, par exemple l'annualisation automatique des professeur·e·s sous le coup de la clause 5.1-03 d, l'obtention de la CI au premier jour de la session, la mise en place de mesures afin d'obtenir des prévisions d'hiver plus précises et l'adoption par les deux parties d'un calendrier de documents à échanger pour faciliter le travail commun.

Le comité exécutif tient à remercier les membres qui, après s'y être bien des fois illustré·e·s, quittent le CRT à la fin de cette année : Danielle Lalonde, David Lamontagne, Josiane Nadeau, François Pépin, merci les ami·e·s!

COMMISSION DES ÉTUDES

La Commission des études s'est réunie à seize reprises cette année.

MANDATS RÉCURRENTS

Le règlement sur l'admission au Collège Montmorency (numéro 5), les règles relatives à l'admission au Collège Montmorency et le calendrier scolaire 2021-2022 ont été recommandés au Conseil d'administration (CA).

En lien avec les programmes d'études, la CÉ a recommandé au CA : des modifications qui ont été apportées à sept programmes du Collège; l'adoption des rapports d'évaluation des programmes Technologie de l'électronique – Ordinateurs et réseaux (243.BB) et Technologie de l'électronique industrielle (243.CO); l'approbation dès l'année 2020-2021 de l'évaluation du programme Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (153.CO), qui s'est ajouté à la liste déjà costaude des travaux d'actualisation des programmes d'études en cours au Collège.

DOSSIERS INSTITUTIONNELS

Pour ce qui est des dossiers institutionnels, la CÉ s'est prononcée sur le projet de programme d'études préuniversitaires de Sciences de la nature et a été informée sur les travaux réalisés au regard du plan stratégique 2021-2026, ainsi que sur les recommandations du rapport sur l'inclusion.

Les travaux des sous-comités de la Commission des études ont été interrompus par un moratoire, en raison du surcroît de tâche engendré par la pandémie.

PANDÉMIE MONDIALE DE COVID-19

Des sujets propres au contexte de pandémie mondiale de COVID-19 ont fait l'objet de discussions :

- Protocole d'urgence
- Calcul de la cote R
- Épreuve uniforme de français (EUF)
- Examens en présence
- Surveillance des examens au Service d'aide à l'apprentissage (SAA)
- Enseignement à distance
- Maintenance technologique

La CÉ s'est aussi prononcée sur les assouplissements à la Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA) pour l'automne 2020, l'hiver 2021, ainsi que l'été et l'automne 2021, sur la modification du calendrier scolaire de la session d'hiver 2021 et sur la possibilité pour les profs de rendre obligatoire l'activation des caméras des étudiant·e·s.

SUJETS RECONDUTS EN 2021-2022

Des discussions ont été entamées sur la liberté académique, la cyberintimidation et le fonctionnement de la Commission des études et se poursuivront à l'automne 2021.

Le comité exécutif tient à remercier Karine Aeschlimann, Stéphane Durocher, Nathalie Grimard, Gabriel Jacques, Catherine Nadjem, Marie-Andrée Plourde et Andrea Szabo qui, après avoir rendu de fiers services aux profs en Commission des études, ont laissé leur place à des collègues.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

La partie syndicale du comité de perfectionnement s'est réunie à cinq occasions pour traiter environ 125 demandes de perfectionnement et à deux occasions avec la partie patronale pour discuter des enjeux associés à l'application de la procédure et se prononcer sur certaines demandes. La principale réalisation du comité cette année aura été de faire passer le maximum remboursable par personne de 1000\$ à 2000\$, ce qui devrait permettre à un grand nombre de profs de recevoir un remboursement complet des frais réclamés. Du côté syndical, nous avons aussi identifié de nombreux éléments qui pourraient être améliorés et permettre un traitement plus rapide des demandes à l'avenir, par exemple la création d'un formulaire web pour remplir et acheminer les demandes. Nous aimerions aussi clarifier certains aspects de la politique et assouplir certaines règles qui nous apparaissent inutilement tatillonnes. Nous avons confiance que nous pourrons nous entendre avec l'administration, qui partage nos objectifs, soit d'améliorer les processus et d'encourager le perfectionnement disciplinaire et professionnel, qu'il soit individuel ou collectif. Rappelons que le solde du budget de perfectionnement est actuellement très élevé : 405 000\$ pour être précis, ce qui est, on doit l'avouer, un peu gênant... Les raisons pour cela sont multiples, mais une chose est sûre, les fonds sont disponibles si vous souhaitez suivre un cours, une formation ou un colloque afin de parfaire vos connaissances disciplinaires ou de bonifier votre pédagogie!

Instances fédérales

REGROUPEMENT CÉGEP

Cette année, il y a eu dix-sept rencontres du regroupement cégep. La négociation a bien entendu été au cœur des débats. Rappelons que nous demandons, entre autres, un salaire équitable pour les personnes chargées de cours, la reconnaissance de notre liberté académique et des ressources pour alléger la tâche enseignante. Nous devons également noter que, par le travail de militantes et de militants, l'enseignement en temps de pandémie a été un enjeu mis de l'avant lors des séances du regroupements cégep. Nous avons ainsi obtenu des millions de dollars en ressources pour pallier l'alourdissement de la tâche enseignante. Bien que nettement insuffisantes, ces ressources ont quand

même été les bienvenues. Enfin, sept membres du SEECM ont participé au congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) du 1^{er} au 4 juin. Nous remercions tout particulièrement Danielle Lalonde et Madeleine Ferland pour leur participation.

CONSEIL CENTRAL MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN – CSN

Le Conseil central du Montréal métropolitain – CSN (CCMM-CSN) soutient les luttes syndicales et sociales en s'appuyant sur la contribution de militantes et de militants qui œuvrent au sein de ses différents comités de front de lutte, soit les comités Condition féminine, Droit au travail, Éducation, Environnement et développement durable, Immigration et relations ethnoculturelles, Jeunes, LGBT, Santé-sécurité, Santé et services sociaux de même que Solidarité internationale.

Ce qui a entre de nombreux autres sujets retenu l'attention de nos représentantes élues en 2020-2021 est l'adoption du plan d'action contre le racisme systémique, la position d'appui pour la campagne sur le projet de loi 59 qui dénonce toute réforme des lois sur la santé et la sécurité du travail qui serait discriminatoire ou qui entraînerait des reculs pour les droits des travailleuses et travailleurs, syndiquée·s ou non et le rapport du comité éducation sur le traitement des enjeux autochtones et inuit dans l'enseignement au Québec.

En plus de nombreuses autres campagnes de différents organismes et organisations, le CCMM-CSN a appuyé la campagne *Il s'engage pour elles, et toi ?* de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF). Notons aussi qu'à l'occasion de son centième anniversaire, le CCMM-CSN a publié *Cent ans de luttes. Faits saillants d'une histoire d'actions militantes et de combats solidaires*, un ouvrage qui donne un coup d'œil sur l'histoire de l'organisation.

En plus des représentantes élues du SEECM qui ont participé aux assemblées générales du CCMM-CSN cette année, notons l'implication de Madeleine Ferland, responsable du comité Éducation du Conseil syndical.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

Le 66^e Congrès de la CSN a eu lieu du 18 au 21 janvier, en visioconférence. C'est avec un grand étonnement que nous avons appris, ce printemps, la démission de Jacques Letourneau, président de la CSN, qui quitte ses fonctions pour poser sa candidature à la mairie de Longueuil.

Dossiers institutionnels

CONSULTATION SUR L'INCLUSION

En août dernier, la Direction générale, la Direction des études et la Direction des affaires étudiantes ont octroyé un mandat de consultation sur la refonte du modèle d'éducation inclusive au Collège. Cette consultation, lancée moins de sept mois après la première rencontre du Comité sur l'inclusion créé en décembre 2019, et dont le mandat recoupe celui dudit comité, a été déclenchée par le Collège, qui a, en contravention avec la clause 2-2.10 de la convention collective, omis d'informer le Syndicat qu'il entendait consulter les professeur·e·s.

En octobre dernier, le SEECM formulait son refus de participer à cette consultation tant que le Collège n'en aurait pas clarifié le mandat et demandait que toutes les questions relatives à la pédagogie soient retirées du mandat, que le Collège respecte en tout temps les rôles, mandats et responsabilités de ses instances officielles, notamment le Comité des relations de travail et la Commission des études, en lien avec toute question pédagogique, et que les consultations se fassent dans des délais raisonnables.

Les recommandations du rapport sur l'inclusion présentées en toute fin d'année ne permettent toujours pas de comprendre quel était l'objectif de cette consultation, si ce n'était que de mettre la table pour les travaux sur le Plan stratégique. Il est aussi intéressant de noter que presque toutes les recommandations font partie du mandat du Comité sur l'inclusion qui, notons-le, n'a toujours pas été rencontré – s'il y a certes eu un moratoire sur les comités, celui-ci n'a débuté que trois mois après l'octroi du mandat de consultation. En cette fin d'année, le rapport n'est toujours pas disponible pour l'ensemble de la communauté montmorencienne.

PLAN STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la Planification stratégique 2021-2026, le Collège a mis sur pied un Espace consultatif constitué d'Équipes de pilotage, qui a vu à l'élaboration des quatre grands axes de réflexion présentés au Groupe de réflexion stratégique et de validation (GRSV), qui devait pour sa part établir un ordre de priorité parmi ces axes de réflexion. La création de Groupes de discussions et d'Activités de consultation, notamment par le recours à des sondages, était également prévue au calendrier, afin d'élargir la consultation à tou·te·s les membres de la communauté montmorencienne.

Entièrement placé sous l'égide de la firme de consultants Espaces stratégies, l'exercice stratégique entrepris par le Collège s'est distingué surtout par le peu de place accordé à la mission première du Collège Montmorency, soit l'enseignement.

Premièrement, force est de constater que, sans le recours à la sous-traitance, personne au Collège n'aurait eu le temps de mener à bien le plan stratégique : si les directions ont le loisir d'engager des gens pour travailler à leur place, ce n'est malheureusement pas le cas des professeur·e·s, dont la tâche déjà alourdie par la pandémie ne ralentit pas simplement parce qu'on leur demande de se consacrer à autre chose.

Deuxièmement, les premières rencontres des équipes en place ont eu lieu dès janvier, sans la moindre présence enseignante. Or, c'est là qu'ont été déterminés les quatre grands axes de réflexion et décidées toutes les propositions qui en découlent. Toutes les discussions subséquentes se sont donc faites dans les limites fixées préalablement par les cadres.

Troisièmement, le fonctionnement même de l'exercice a fait en sorte que la contribution des professeur·e·s y était inévitablement marginalisée : la vitesse avec laquelle se sont enchaînés les ateliers, la forme que les échanges y ont pris, notamment par le recours systématique au sondage statique en temps réel (il était par exemple impossible de modifier des entrées aux sondages selon les discussions qui s'étaient tenues avant le passage au vote), tout a concouru à l'exclusion des professeur·e·s de la discussion.

En somme, le recours à une firme de consultants extérieurs a eu pour effet de produire un espace apparemment neutre, mais qui a en fait neutralisé toute confrontation d'idées : l'accent mis sur la formulation positive (il nous a été demandé de hiérarchiser les « forces » et les « atouts » du Collège) et la langue managériale elle-même (on voulait par exemple y « améliorer la flexibilité » et « limiter les tâches à faible valeur ajoutée », tout cela dans une « optique innovante » et en fonction de notre « intelligence collective ») ont fait en sorte que toute réflexion réelle était pour ainsi dire tuée dans l'oeuf. Ainsi, le Plan stratégique semblait surtout voiler une autre stratégie, bien peu collégiale celle-là, consistant à éviter le conflit pour l'emporter sans discuter. Nous avons choisi, parmi celles qui nous étaient offertes, les forces que nous souhaitions mettre de l'avant, afin de nous positionner devant nos collègues des autres cégeps, comme d'autres hésitent devant un modèle de voiture ou une couleur de cafetière. Souhaitons que le Collège nous laisse le temps de nous pencher plus sérieusement sur ses grandes orientations à l'automne prochain!

En 2021-2022, le comité exécutif continuera de travailler à l'amélioration du climat de travail tout en défendant les valeurs syndicales chères aux membres du SEECM.

Nous tenons pour finir à faire des remerciements particuliers et chaleureux à Josiane Nadeau pour son dévouement et à souhaiter la bienvenue à Mélanie Amiot, qui se joindra à l'équipe du comité exécutif pour l'année 2021-2022.



Nous constatons que le gouvernement joue la carte de l'usure... il semble être plus réactif aux grèves et aux crises médiatiques. Comme nous souhaitons être entendu·e·s, les professeur·e·s du Collège Montmorency exprimeront leur rapport de force lors de leur dernière journée de travail avant les vacances estivales.

COUP D'ŒIL SUR... LA COMMISSION DES ÉTUDES

La seizième et dernière séance de l'année 2020-2021 de la Commission des études (CÉ) s'est tenue le 26 mai. Elle a été présidée par Caroline Lamond, en remplacement de la Directrice des études, France Lamarche, qui était absente. Voici les principaux sujets qui y ont été discutés :

Liberté académique : Le Collège attend la position de la Fédération des cégeps avant de se prononcer.

Calendrier 2021-2022 : La semaine de rattrapage de mars 2022 ne tombe pas en même temps que la semaine de relâche du Centre de services scolaire de Laval (CSSDL). Lors de l'adoption du calendrier pour Montmorency, celui du CSSDL n'était pas encore disponible. Le point sera ramené à la prochaine séance de la CÉ.

Règles de procédure pour les séances de la CÉ : Des recommandations devaient être présentées aux membres de la CÉ, toutefois le sous-comité ne s'est toujours pas rencontré. Mme Lamond nous a informé·e·s qu'il n'avait pas été possible d'organiser une rencontre parce que les noms des professeur·e·s qui devaient y siéger n'étaient pas connus. Après vérification, ils avaient pourtant bien été acheminés par courriel à la Direction des études dès le lendemain de la dernière séance de la CÉ, soit le 15 avril dernier.

Maintenance technologique : Afin de répondre à un besoin nommé à la dernière séance de la CÉ, il y aurait maintenant en tout temps quelqu'un de disponible au comptoir du CCTI pour répondre aux urgences.

Automne 2021 : Le Collège a trouvé cinq classes supplémentaires à l'extérieur pour répondre à ses besoins d'espace et permettre un retour à 100% en présence. L'entente serait signée. Cela dit, un retour en présence est toujours tributaire des directives de la Santé publique : il ne doit pas y avoir de contrainte de distance entre les étudiant·e·s pour que ce soit possible ! Le Collège a tout de même pris la décision de se préparer à un scénario optimiste.

Plan stratégique : Les travaux sur le plan stratégique ont été présentés par Kathleen Lebeuf. Plusieurs problèmes ont été soulevés, comme l'utilisation d'un vocabulaire très managérial (« agilité », « innovant », etc.) ou encore à la fois flou et annonçant une possible intrusion dans la tâche enseignante, le clientélisme latent de la démarche (qui n'a pas sa place dans un cégep !), ainsi que le faible taux de participation aux sondages et, partant, la faible représentativité de ceux-ci. La précipitation dans l'écriture du plan stratégique a été une fois de plus dénoncée et il a été demandé par les représentant·e·s des profs, des professionnel·le·s et des employé·e·s de soutien de repousser la consultation à l'automne.

Rapport sur l'inclusion : Les recommandations du rapport sur l'inclusion ont été présentées par Marie-Ève Dupuis-Roussel (directrice de la Direction des affaires étudiantes) et Renaud Bellemare (directeur adjoint au Service de développement pédagogique et de la réussite). Il n'est toujours pas possible de comprendre quel était l'objectif de cette consultation sur l'inclusion, si ce n'était que de mettre la table pour les travaux sur le plan stratégique. La publication du rapport a été une fois de plus demandée...

Assouplissement à la politique d'évaluation des apprentissages (PIEA) : Des assouplissements à la PIEA en lien avec la COVID-19 pour les sessions d'été et d'automne 2021 ont été recommandés au Conseil d'administration (CA). Sauf quelques dates, aucune modification n'a été apportée aux assouplissements qui avaient déjà cours. Notons tout de même que le Collège est toujours en attente de balises plus précises du ministère de l'Enseignement supérieur pour la rentrée 2021.

Politique de règlement des litiges : Des plaintes d'étudiant·e·s arrivent de plusieurs instances. Il a été demandé qu'un rappel sur la procédure de règlement des litiges soit fait à l'ensemble de la communauté montmorencienne au début de la session d'automne 2021.

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



COUP D'ŒIL SUR... LE COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL

Le jeudi 27 mai dernier se tenait la dernière rencontre du CRT de l'année. Particulièrement chargée, cette réunion a permis de couvrir l'ouverture de postes et la déclaration de MEDs, de confirmer l'entente sur le projet de répartition 2021-2022 (à la suite de l'entente sur les cours multidisciplinaires) et de préciser les modalités de la coupure de salaire en lien avec la grève. La partie patronale a également proposé de modifier l'offre de service à la Formation continue pour procéder de manière inversée, comme au régulier, ce qui a été salué par le Syndicat. Du côté des points plus litigieux, la partie syndicale est encore une fois revenue, après une présentation de Mme Isabelle Legault, directrice des services financiers, sur la légitimité des projets financés avec les enveloppes consacrées aux EESH. À ce jour, le Collège n'arrive pas à expliquer l'usage de près de 400 000\$ de fonds publics. Par ailleurs, le traitement des plaintes étudiantes a également fait l'objet de discussions, les représentant·e·s du Syndicat demandant une plus grande cohérence des pratiques et des canaux de diffusion de l'information. Enfin, les parties ont discuté de la multiplication des incomplets COVID, qui soulève des inquiétudes quant à l'augmentation des inscriptions au-delà des capacités d'accueil du Collège, mais les représentants du Service de l'organisation et du cheminement scolaires (SOCS) ont confirmé qu'ils ne travaillaient pour l'instant qu'au seul scénario d'un retour en classe à 100%.